

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DES DENRÉES ALIMENTAIRES—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES ÉCARTS DE PRIX

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Je lui demanderais, vu la hausse inquiétante du prix des aliments, surtout de consommation domestique et ne comprenant pas les restaurants, les hôtels et autres, s'il envisage ou a déjà décidé de faire mener une enquête approfondie sur l'écart des prix que touchent les agriculteurs et que paient les consommateurs?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le prix des aliments, pour autant que les distributeurs d'aliments ont des pratiques restrictives, est l'objet d'une étude constante de la part de mon ministère. C'est dans cette optique que nous surveillons la hausse des prix.

M. Lewis: Une enquête sur la question du point de vue des coalitions possibles ne règle sûrement pas la question de la hausse des prix des aliments qui pourrait se produire même sans coalitions. Par conséquent, je demanderais au ministre si son ministère étudie les hausses considérables des bénéfices que touchent les supermarchés et les sociétés de transformation des aliments. Le ministre voudrait-il nous dire également si on essaie d'étudier la question des frais de publicité et de promotion qui accentuent la hausse du prix des aliments? Le ministère fait-il, outre l'étude sur les coalitions, une étude dans ces domaines qui sont de toute évidence liés à la hausse du prix des aliments?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, d'une manière générale, la réponse est affirmative.

M. Lewis: Dans ce cas, le ministre peut-il dire à la Chambre si un rapport est en préparation et, dans l'affirmative, qui le prépare? A-t-il l'intention de publier ce rapport?

L'hon. M. Andras: Le ministère exercera ses pouvoirs si, d'après ces études suivies, on a la preuve qu'il y a violation de la loi sur les coalitions.

LA HAUSSE DES DENRÉES ALIMENTAIRES—LES ENTRETIENS AVEC LES DÉTAILLANTS ET LES GROSSISTES

M. David MacDonald (Egmont): Pour ce qui est de la forte hausse du prix des aliments prévue pour cet automne, dans les villes principalement, le ministre ou ses représentants se sont-ils mis en rapport avec les principales chaînes d'épicerie ou avec les grossistes pour voir s'ils sont disposés à s'unir pour lutter contre cette hausse des denrées alimentaires?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Non, monsieur l'Orateur.

• (1120)

[Français]

QUESTION RELATIVE AU GEL DES PRIX ET DES SALAIRES

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le ministère a-t-il l'intention de recourir aux mesures suggérées par M. Young, savoir, le gel des prix et des salaires?

Probablement...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que l'honorable député de Témiscamingue désire poser une autre question supplémentaire.

M. Caouette: Il s'agit de la même question, mais l'honorable ministre, je pense, n'a pas compris celle que je viens de poser.

Étant donné la situation actuelle, l'honorable ministre a-t-il l'intention de recourir aux mesures suggérées par M. Young, soit le gel des prix et des salaires?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Non, monsieur l'Orateur, pas pour le moment; cependant, si le gouvernement envisageait une telle décision, il conviendrait davantage, me semble-t-il, que ce soit mon collègue le ministre des Finances qui l'annonce.

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES FACTEURS INFLATIONNISTES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre qui a répondu qu'il effectuait une enquête dans l'unique but de découvrir si l'on enfreint la loi sur les coalitions. Sommes-nous fondés à conclure que le ministre ne s'emploie pas activement à étudier le taux d'inflation et les forces inflationnistes qui sont probablement à l'œuvre au sein de notre économie, mais qu'il s'intéresse uniquement aux aspects qui touchent sa lutte contre les coalitions?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le ministère des Finances est mieux à même d'effectuer des études dans les domaines de l'inflation et de la hausse des prix, bien que nous les considérions nous-mêmes du point de vue de la consommation et des infractions à la loi sur les coalitions.

L'hon. M. Stanfield: Puis-je demander au ministre des Finances quelles mesures précises il a prises pour surveiller les facteurs inflationnistes au sein de notre économie? Quelles sont les études en cours dont il a pris l'initiative et de quelle façon elles sont menées?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le ministère des Finances suit au jour le jour les fluctuations des prix. Ainsi que je l'ai déclaré à la Chambre hier, une équipe de la Commission des prix et des revenus surveille attentivement la situation qui prévaut tant au Canada qu'aux États-Unis et à l'étranger. Je le répète, si nous examinons les données pour les sept premiers mois, nous voyons que nos chiffres se comparent avantageusement à ceux de n'importe quel autre pays du monde, y compris les États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le chef de l'opposition est autorisé à poser une question supplémentaire; cependant, je dois vous signaler que nous n'avons pas encore terminé la première série de questions. Après le chef de l'opposition, nous entendrons le député de Richmond.